



## Gratification de stage inférieur au montant annoncé

-----  
Par dams

Bonjour,

Pour mon stage de fin d'étude d'ingénieur (6 mois), j'ai choisi une entreprise (plusieurs milliers d'employés) qui a plusieurs bases un peu partout en Europe.

Lorsque j'ai signé les papiers, on m'a indiqué 700? par mois et que le stage se ferait en télétravail.

Le 1er jour du stage, j'ai dû rouler environ 1500km pour aller récupérer l'ordinateur du stage. Je n'ai pas eu d'aide pour ce voyage. Essence, hôtel ou autre.

Au bout du 2e mois, j'observe que je perçois moins que 700? (environ 80? de moins).

Je préviens mon maître de stage à l'écrit et elle me répond:

"Normalement c'est 700 euros t'as pas eu les 700?"

Si t'as pas eu les 700 c'est une erreur t'inquiète pas ils vont te les remettre on verra ça lundi"

Je réponds :

"Non j'ai eu 620 ^^ merci !!"

Elle me répond :

"Ha oui ils se sont trompé j'enverrai un mail lundi matin".

Puis quelque temps plus tard, elle me donne la réponse de l'e-mail.

Pour faire simple, je suis payé sur une base de 7h par jour, 35h par semaine, et donc si on calcule le nombre de jours travaillés dans le mois, ça me fait moins de 700?.

Elle ne peut pas changer le contrat de travail maintenant, mais elle va planifier une réunion avec la RH pour trouver une solution.

Un long moment plus tard, elle m'indique qu'elle avait demandé pour donner une prime de fin de stage pour compenser si les objectifs de stage sont bien atteints, mais qu'ils devaient se renseigner.

Aujourd'hui, c'est mon dernier jour de stage, je n'ai pas de nouvelles de cette prime, je vais relancer ma maitre de stage aujourd'hui.

Sur les 6 mois de stage, j'ai eu un seul mois avec 700? ou plus, sinon j'ai que entre 620 et 650 par mois.

En plus je dois ramener l'ordinateur et ça va me coûter cher en essence alors que je suis dans le rouge sur mon compte bancaire et ne perçois pas d'allocations ou aides.

Je me sens dans la galère alors que tous mes camarades ont eu de meilleurs salaires, des Tickets restaurant, des avantages, etc.. C'est la première fois que je fais un stage alors je n'ai pas fait gaffe.

Que puis-je leur faire pour aider la situation ?

Je vous remercie.

-----  
Par morobar

Bonjour,

La gratification du stage est chargée (charges sociales) si elle dépasse 3.90 euro/heure, ce qui paraît être ici le cas.

En plus je dois ramener l'ordinateur et ça va me coûter cher en essence

Il existe des transporteurs.

Ne pas omettre de souscrire une assurance en valeur déclarée.

Que puis-je leur faire pour aider la situation ?

Dans un premier temps opter pour la réclamation et la négociation.

Puis se souvenir que ce contentieux est de la compétence exclusive du conseil des prudhommes.